



## Fertilité humaine : les perturbateurs endocriniens sur la sellette

19/11/2008 11:17

A une semaine d'un colloque européen consacré au risque potentiel pour la fertilité lié aux perturbateurs endocriniens, Nathalie Kosciusko-Morizet a annoncé lors d'une conférence de presse des mesures de prévention pour les femmes enceintes et les nouveau-nés.

Gouverner par [Sabine Casalonga](#)

### L'animation du PNRPE confiée à l'Afsset

L'animation scientifique du Programme national de recherche sur les perturbateurs endocriniens (PNRPE), lancé en 2005 par le Meeddat, sera confiée à l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) début 2009, a annoncé Henri Poinçon, directeur général de l'Afsset par intérim. Les crédits de recherche alloués par le ministère s'élèveront à 2 millions d'euros sur 4 ans.

Depuis 50 ans, on observe dans l'ensemble des pays industrialisés une baisse de la fertilité chez l'homme et le doublement de l'incidence du cancer du testicule et de certaines malformations génitales. L'exposition aux perturbateurs endocriniens tels que les phtalates et le bisphénol A présents dans les plastiques, en particulier chez les femmes enceintes et les nouveau-nés, est suspectée de jouer un rôle dans ces phénomènes.

Dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne (UE), le Meeddat et le ministère de la santé organisent le 25 novembre un colloque intitulé «Environnement chimique, reproduction et développement de l'enfant». Il rassemblera les principaux chercheurs européens travaillant sur ces questions mais aussi des associations, des industriels et des décideurs politiques. L'objectif? «Mettre un coup de projecteur sur les recherches menées sur ces questions en France et en Europe, ouvrir un débat et passer des messages de prévention», indique Nathalie Kosciusko-Morizet. La secrétaire d'Etat à l'écologie qui avait déjà organisé une conférence sur ce thème au Parlement en 2006, souligne que «les impacts des produits chimiques sur la reproduction et la fertilité étaient alors peu présents dans le débat public».

Cela ne sera plus le cas en 2008. Le soir même du colloque, un documentaire au titre évocateur, «Les mâles en péril» sera projeté sur Arte et suivi d'un débat en présence de Nathalie Kosciusko-Morizet. «Ce film, centré sur les questions de fertilité masculine et construit autour de la parole des chercheurs, pointe les principales substances suspectes que sont les pesticides, les phtalates et certains composés présents dans les cosmétiques, en particulier le parabène», indique la secrétaire d'Etat.

Il existe toutefois de nombreuses incertitudes sur la réalité et l'ampleur des effets liés aux perturbateurs endocriniens. «Il reste à démontrer que la baisse du nombre de spermatozoïdes chez l'homme et l'augmentation des malformations génitales et des cancers du testicule sont effectivement liées aux facteurs environnementaux», précise le professeur Didier Houssin, directeur général de la santé. L'expertise collective de l'Inserm, Cancer et environnement, publiée en octobre, indiquait l'existence d'une relation potentielle entre cancer du testicule et exposition aux pesticides. En outre, une étude française récente dont les résultats seront présentés au colloque, démontre pour la première fois l'effet délétère des phtalates sur des cellules fœtales humaines, à l'origine de la formation des testicules.

Dans ce contexte de doute scientifique, la secrétaire d'Etat prône la poursuite des recherches, l'information du public et le principe de précaution. «Il n'y a pas de plan d'action prévu mais des mesures de prévention, en particulier pour les femmes enceintes», a-t-elle déclaré. Parmi ces mesures -qui seront détaillées par la ministre de la santé lors du colloque européen-, figurent l'intégration de la santé environnementale dans la formation médicale et la création de fascicules d'information pour le grand public.

Nathalie Kosciusko-Morizet souhaite que l'exposition aux perturbateurs endocriniens suspects des personnes les plus fragiles (femmes enceintes et enfants en bas âge) soit limitée. «Pourquoi des crèmes anti-vergetures destinées aux femmes enceintes contiennent-elles encore du parabène?», s'est-elle interrogée. Elle considère, à titre personnel, qu'il faut privilégier les produits cosmétique bio ou vérifier si la marque que l'on utilise contient ou non du parabène. Elle conseille d'éviter les lingettes et les parfums pour les bébés et recommande d'utiliser des peintures sans solvant dans les chambres des nouveau-nés et des produits détergents portant un écolabel ou la norme NF Environnement.

En revanche, l'interdiction totale de la mise sur le marché des substances préoccupantes n'est pas encore à l'ordre du jour. «Malgré la présence d'un signal d'alarme, il est difficile d'interdire un produit de manière unilatérale sur le marché européen sans preuves formelles de sa toxicité», indique Nathalie Kosciusko-Morizet.